

L'Abeille

de la Nouvelle-Orléans

Journal Hebdomadaire

Fondée le 1er Septembre 1827

Publié par le Times-Picayune Publishing Co., au Times-Picayune Building, Square Lafayette, Nouvelle-Orléans, La., Téléphone Main 4100.

Enregistré à la Poste de la Nouvelle-Orléans, La., comme matière de deuxième classe, conformément à l'acte du 3 Mars, 1879.

En Louisiane et au Mississipi, par an \$2.50
Pour les Etats-Unis, un an \$3.00
Par mois 25c

Une Belle Institution

Qu'est-ce un anniversaire? C'est une date, une étape, l'accomplissement d'une période, un point tournant dans l'existence ou la carrière d'un être ou d'une institution, que l'on choisit spécialement afin de méditer un instant sur les événements traversés et sur la tâche qui a été faite. Si l'œuvre accomplie a été utile, a donné des résultats dont la communauté et les citoyens ont bénéficiés, on se réjouit. Il y a lieu de célébrer l'anniversaire, de se reporter par la pensée au travail fructueux dont on a été l'auteur et à envisager l'avenir avec un renouveau d'espoir et de courage. Célébrer un anniversaire important, c'est un grand plaisir, c'est aussi un devoir.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans, comme l'a déjà annoncé son grand ami et son puissant protecteur, le "Times-Picayune," achève en ce moment quatre-vingt-quatorze années d'un labeur utile et efficace, quatre-vingt-quatorze années pendant lesquelles ce journal s'est efforcé de remplir sa tâche avec dignité et probité, sans égard aux difficultés de tous genres qui ont surgi constamment, comme des ombres géantes et menaçantes, afin d'assombrir sa route, et sans se préoccuper des intérêts mesquins ou égoïstes qui cherchaient à lui nuire ou à affaiblir son prestige. En langue limpide, précise et harmonieuse, c'est-à-dire en français, notre journal depuis sa fondation, en septembre 1827, a fidèlement enregistré les nouvelles saillantes et avec une scrupuleuse exactitude et le souci de ne faire connaître que la vérité à ses lecteurs, coûte que coûte, a su se gagner l'estime que l'on accorde aux institutions qui placent au frontispice de leurs demeures la devise lumineuse: HONNEUR et JUSTICE. De tous temps l'Abeille n'a eu qu'un désir: renseigner fidèlement ses lecteurs sur les événements importants qui s'accomplissaient de par le monde et les tenir spécialement au courant de ceux qui pouvaient les intéresser au point de vue local. Organe Louisianais, rédigé en langue des aïeux—langue que nous tenons toujours en haute estime et en grande affection—l'Abeille, fondée dix ans avant son confrère, le "Picayune," est devenue aujourd'hui le recueil le plus précieux des faits et gestes des habitants de la Louisiane, depuis que cet état a été incorporé dans l'Union.

Les colonnes de l'Abeille, depuis son entrée dans le monde du journalisme Louisianais, constituent à l'heure actuelle la chronique la plus fidèle de tout ce qui s'est passé dans notre état. Ne serait-ce qu'au point de vue historique, l'Abeille s'est constituée des titres indéniables à l'appui de tous ceux qui sont fiers de leur passé et qui veulent voir vivre et se perpétuer les institutions qui ont contribué à le créer. Mais l'Abeille n'a pas qu'un caractère d'utilité historique. Dans un Etat comme le notre, où il existe encore plus de cent mille habitants parlant et lisant le français, un journal rédigé en langue française doit exister, nous allions même dire s'imposer. Il ne se trouve aucune région aux Etats-Unis où un journal français a plus le droit d'exister qu'ici, et nous savons que cet avis est partagé largement par beaucoup de nos amis de langue anglaise, qui par un esprit d'érudition estiment qu'un organe français a sa place toute-marquée dans notre milieu.

Il est constamment question de...

Notre rédacteur-en-chef



M. ANDRÉ LAFARGUE

Chevalier de la Légion d'Honneur

doubler d'efforts pour maintenir et propager la langue française en Louisiane et au sud des Etats-Unis. A la Nouvelle-Orléans des institutions subventionnées par le gouvernement français ont créé des écoles où la langue de France est enseignée par des professeurs de haute compétence, et d'autre part nous possédons des groupements d'un ordre académique ou littéraire qui luttent vaillamment pour perpétuer sur notre sol le doux parler de France et les traditions si riches et si belles de ce pays. Nous sommes d'avis cependant que la tâche accomplie par nos sociétés Françaises et Franco-Louisianaises ne peut atteindre un caractère durable qu'avec l'appui et la collaboration du plus puissant des auxiliaires en matière de propagande, d'instruction et d'éducation—le journal. C'est dans cet ordre d'idées que l'Abeille se propose de continuer sa carrière. Elle aura toujours pour but principal de seconder dans leur œuvre les institutions et les sociétés de tous genres qui viseront au maintien et à la propagation de la langue française. Elle continuera à avoir un caractère littéraire et historique, à évoquer les beaux gestes de ceux qui ont peiné et travaillé avec ardeur pour fonder la colonie Louisianaise, à nous donner des détails inédits sur leur vie, à nous faire comprendre toute la portée et tout le mérite de leur tâche, et surtout à nous inculquer le respect que l'on doit à leur mémoire et le soin que l'on doit prendre de l'héritage précieux qu'ils nous ont légué. Mais elle sera aussi un organe moderne, vivant, où les nouvelles les plus importantes du monde entier paraîtront sous une forme concise et véridique et elle s'efforcera toujours de défendre les intérêts de cette chère Louisiane, dont elle revendique hautement la maternité, et au prestige de laquelle elle contribuera sans faillir. L'Abeille revêtira toujours et avant tout un caractère d'organe Louisianais. L'Abeille traitera toujours en premier plan les questions d'un ordre vital se rattachant à la Louisiane, quel qu'en soit le domaine ou le caractère.

Merveilleusement outillée et possédant toutes les ressources d'un journal puissant et moderne, l'Abeille peut plus que jamais s'enorgueillir de son passé et célébrer avec honneur son quatre-vingt-quatorzième anniversaire en formant des projets utiles et sages pour l'avenir.

CHANTECLER.

Le Président—Accusé, vous avez opéré avec une maladresse extraordinaire!

L'Accusé—Que voulez-vous, mon président, j'en suis sûr et à mes débuts. La prochaine fois je tâcherai d'être plus adroit.

Un Journaliste Accompli



M. ARMAND CAPDEVIELLE

qui pour de longues années occupa le poste de rédacteur-en-chef de l'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

La Question de l'Hérédité

Nous héritons aussi sûrement, plus sûrement peut-être, des caractères organiques et des particularités individuelles de nos parents que de leurs biens et de leurs richesses. Dans cette sorte de succession, rarement contestée, divers agents entrent en ligne de compte. La science a donc essayé de formuler des lois sur l'hérédité, au moyen des observations sans nombre accumulées par les siècles, au moyen des statistiques les plus précises, au moyen des expériences les plus curieuses et les plus variées sur les animaux, nos frères inférieurs. Mais la nature n'a point livré les secrets de ces lois. A peine savons-nous que l'influence de père est prépondérante dans la transmission héréditaire, et que celle-ci est d'autant plus certaine que les procréateurs sont plus âgés. Et encore, ces règles sont-elles loin d'être admises sans conteste...

Nous étonnerons-nous de l'obscurité épaisse de la question? Non, car si nous y réfléchissons un instant, nous voyons que la variabilité est, dans l'essence, intime de l'hérédité elle-même. La dualité des parents, la profonde différence des races, l'origine toujours contestable de la filiation rendront longtemps complexes et peu claires les lois qui régissent l'héritage biologique. Cela nous explique pourquoi d'excellents esprits ont été jusqu'à nier l'existence du soleil lorsqu'il se cache sous d'épais nuages. Chacun de nos tissus, chacune des cellules qui les composent ne sont-ils pas, pour ainsi dire, imprégnés de qualités spéciales, d'attributs particuliers? Ces qualités, ces attributs ne sont-ils pas, nettement et clairement, transmissibles par la génération?

Les enfants héritent-ils parfois des qualités ou des défauts de leurs grands-parents, sans ressembler à leurs parents propres: on dit alors qu'il y a atavisme. Cette transmission, par saut, est souvent élatante dans certaines familles, et rend compte de bien des épisodes vitaux, en apparence problématiques et mystérieux.

Dans une esquisse rapide, qu'il nous soit permis de passer seulement en revue les principaux traits relatifs à l'hérédité. Il est commun de voir les formes extérieures, le maintien, les traits spéciaux du visage se transmettre des pères et mères aux enfants. Dans certaines familles, les grossesses multiples leurs altérances, les sexes des enfants, la longévité des divers membres de la famille, se succèdent parfois, avec une rigueur presque mathématique. Les vices de conformation, pieds palmés, pieds-bots, albinisme, bec de lièvre, la myopie, la calvitie prématurée, l'obésité précoce, les tempéraments—surtout le bilieux et le nerveux; les prédispositions à l'apoplexie, à la scrofule, à la phthisie, aux anévrysmes, à la catacacte, aux hernies, aux varices, aux loupes, aux hémorroïdes, etc., se transmettent aussi fréquemment par l'hérédité.

Il est des familles où la migraine constitue un fief inaliénable; il en est d'autres où, depuis des siècles, se transmettent les mêmes malformations; et comme l'écrit, dans sa langue naïve, le vieil Ambroise Paré: "femmes estans boiteuses des hanches; font enfants qui le seront semblablement, et qui cheminent canétant."

Par l'hérédité, certaines maladies se transforment, surtout s'il s'agit de ces maladies qui sont proches parentes entre elles; comme l'obésité, la goutte, l'asthme, le diabète, l'albuminurie, etc. Les affections de la peau pourront changer leur forme: un eczémateux, par exemple, aura une fille qui sera de bonne heure défigurée par la couperose. Le cancer, la tuberculose, pourront varier d'organe et de siège; c'est ainsi que la méningite tuberculeuse atteint la jeune descendance des phthisiques avec une prédilection aussi facile à noter qu'elle est aisée à concevoir.

A côté de la prédisposition héréditaire aux maladies, nous avons omis l'hérédité de la résistance aux causes morbides. Elle est pourtant très curieuse. Certaines familles n'ont jamais été visitées par la fièvre typhoïde, la rougeole et d'autres maladies communes dans les grandes villes. Certains individus sont, de père en fils, rebelles à la contagion morbide et vivent invulnérables au milieu des épidémies.

Les notions que nous possédons sur l'hérédité permettent au médecin de poser des conclusions pratiques et sérieuses. La médecine de l'avenir sera préventive ou elle ne sera pas, car la médecine curative a depuis longtemps dit "à peu près" son dernier mot. Quelle action ne saurait avoir l'hygiène pour modifier l'hérédité et diriger dans un bon sens les efforts de la nature!—Dr. E. Monin.

Le cardinal Dubois adresse à ses diocésains, à l'occasion de l'élevation à l'épiscopat de Mgr Baudrillart, une longue lettre dont nous ne pouvons, à notre vif regret, que donner un résumé et un extrait:

Le Cardinal Dubois et Mgr Baudrillart

"L'honneur très mérité fait à Mgr Baudrillart rejailit autour de lui, bien loin, dans les sphères les plus diverses et les plus élevées.

"Professeur agrégé de l'Université, docteur ès lettres et en théologie, professeur à l'Institut catholique, puis recteur, vicaire général de Paris, membre de l'Académie française, Mgr Baudrillart est partout, dans le monde ecclésiastique et dans le monde des lettres, une éminente personnalité. On pouvait lui appliquer, jusqu'à ce jour qui le voit élever à l'épiscopat, le mot dit au sujet de son illustre maître et ami, Mgr d'Hulst: "C'est le premier prêtre de France."

"Il n'est pas de plus bel éloge.

"Prêtre, Mgr Baudrillart l'est excellemment et de toutes les fibres de son âme. Sa vocation, longtemps éprouvée et mûrie, l'a conduit chez les Oratoriens. Il entra, professeur déjà célèbre et couronné par l'Académie française, dans la famille sacerdotale où le culte des sciences ecclésiastiques s'allie si bien avec celui des sciences profanes. Le jeune Oratorien y devenait l'émule des Graty et des Perraud.

"Sans rien perdre de sa personnalité fortement accusée, il a continué de se former à cette école, développant en lui, avec l'esprit sacerdotal, le goût de l'apostolat par la plume et par les œuvres."

Le cardinal continue en rappelant les éminents services rendus par Mgr Baudrillart à l'Institut catholique et à la France comme directeur du Comité catholique de propagande française à l'étranger.